



TERRITOIRES ZÉRŪ EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

Un programme innovant au croisement des enjeux sociaux, énergétiques, écologiques et sanitaires.



DOSSIER DE PRESSE

- 1/ L'engagement des territoires pionniers
- 2/ Un collectif qui propose autre chose
- 3/ La précarité énergétique, une urgence pas une fatalité



Territoires Zéro Exclusion Énergétique : les Territoires pionniers s'engagent dans l'éradication de la grande précarité énergétique¹

Territoires Zéro Exclusion Énergétique, la pierre angulaire du Scénario 2030 du collectif STOP Exclusion Énergétique

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique a été conçu par le collectif STOP Exclusion Énergétique comme pierre angulaire et démonstrateur de son Scénario 2030. Cette feuille de route répond à la conviction forte qui anime chacun de ses membres : éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030, c'est possible, à condition que cette lutte devienne l'affaire de tous. Elle s'adresse à tous les acteurs publics ou privés désireux de mettre leurs compétences au service de la lutte contre l'exclusion énergétique.

Dans le cadre du Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, les premiers territoires français sont sélectionnés entre juillet 2023 et janvier 2024 afin de devenir de véritables démonstrateurs de cette ambition et de la capacité à lever les obstacles de l'accompagnement à la rénovation globale, performante et écologique de l'habitat des personnes en situation de grande précarité énergétique et à rendre la sobriété énergétique accessible à tous, grâce à l'accompagnement de STOP Exclusion Énergétique.



Le Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'inscrit dans un objectif de rendre la sobriété énergétique accessible à tous.

Bernard Saincy, Président de l'association STOP Exclusion Énergétique

Fédérer, unifier et coordonner les forces pour mettre en œuvre un parcours de rénovation globale et performante de l'habitat

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique s'insèrent avant tout dans une réalité locale. Ils s'appuient sur les initiatives et organisations préexistantes en matière de rénovation énergétique et viennent les conforter et les renforcer en les enrichissant de méthodes, d'outils et de formations développées par STOP Exclusion Énergétique ainsi que de co-financements.

Au travers de ce Programme, l'ambition de STOP Exclusion Énergétique est de fédérer l'ensemble des acteurs qui œuvrent déjà au quotidien pour éradiquer l'exclusion énergétique pour offrir un accompagnement global aux plus modestes.

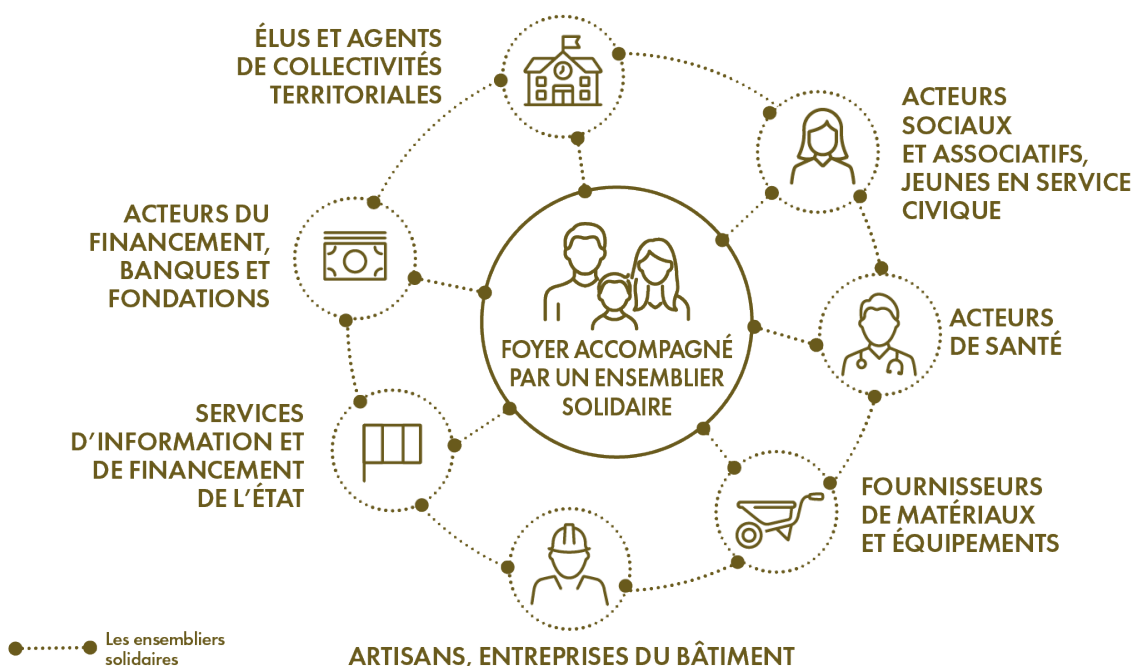


Sur les territoires, urbains, de périphérie et ruraux, nous mobilisons et renforçons les alliances multi-acteurs, en coordination avec les collectivités locales, et en impliquant les acteurs de l'identification et de l'accompagnement, capables d'initier une relation de confiance.

Gilles Berhault, Directeur général de Zéro Exclusion Énergétique et Délégué général de STOP Exclusion Énergétique

¹ Vendredi 7 juillet 2023, le Comité de pilotage national a sélectionné les premiers territoires. Voir le Communiqué de presse

UNE DYNAMIQUE VERTUEUSE MULTI-ACTEURS SUR LE TERRAIN



Le dispositif Territoires Zéro Exclusion Énergétique, lauréat du programme Certificat Économie d'Énergie piloté par le Ministère de la Transition énergétique

Le projet Territoires Zéro Exclusion Énergétique est né d'une initiative audacieuse et innovante portée par le collectif STOP Exclusion Énergétique. Il a été lauréat du programme Certificat Économie d'Énergie piloté par le Ministère de la Transition énergétique en décembre 2022.

Le dispositif des certificats d'Économies d'Énergie (CEE) représente l'un des piliers de la politique de maîtrise de la demande énergétique du gouvernement français et a vocation à contribuer au financement de la transition énergétique. Il enjoint les fournisseurs d'énergie à une obligation de réalisation d'économies d'énergie par période (article R.221-1 du code de l'Énergie), calculée en CEE, les incitant alors directement à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie comme les ménages, mais aussi les collectivités ou les professionnels.

Mi-2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a complété le dispositif des certificats d'économies d'énergie par une obligation d'économies d'énergie au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique bénéficie d'un financement pour les 3 années à venir de la part d'OAAN Rénovation Énergétique, Hellio Solutions, Les Mousquetaires et EDF.



Un parcours de rénovation globale et performante innovant structuré autour d'un nouveau métier : l'ensemblier solidaire

Les Territoires Zéro Exclusion Énergétique mettent en œuvre le parcours de rénovation globale et performante défini par STOP Exclusion Énergétique. Ce parcours ouvre une voie originale dans l'accompagnement des personnes et foyers en grande précarité énergétique.

Son bon déroulé repose sur un nouveau métier transverse à ceux de la rénovation énergétique : le métier d'ensemblier solidaire. Fort de compétences à la fois sociales, techniques et financières, l'ensemblier solidaire recrée du lien social et joue un rôle de coordinateur tout au long du parcours. Il s'appuie sur une expérience de terrain et accompagne de bout en bout les personnes en situation d'exclusion énergétique dans leurs travaux de rénovation, leur permettant ainsi de reconstruire un véritable projet de vie.

L'expertise des ensembliers solidaires couvre notamment la relation voire l'identification des foyers, la mise en place du projet de rénovation durable et performante de leur habitat, qui s'appuie à la fois sur des bénévoles et des professionnels ; la gestion du financement et de la réalisation des travaux en pilotant et en coordonnant l'ensemble des forces vives et des dispositifs d'aide existants sur le territoire. Les ensembliers solidaires sont encadrés au sein de chaque territoire par un ensemblier territorial.

Eradiquer la précarité énergétique à l'échelle d'un territoire...

...en s'appuyant sur les solutions terrain pour appliquer localement les 6 étapes du scénario « Ensemble éradiquons la précarité énergétique »

					
IDENTIFIER	ORGANISER	FINANCER	REALISER	SUIVRE	ANIMER, PILOTER, ASSEMBLER
Identification des foyers en situation de précarité énergétique	Définir un projet de rénovation énergétique et tisser des liens de confiance	Trouver des solutions de financement du reste à charge	Réaliser les travaux de rénovation énergétique globale et performante	Changer les comportements dans les foyers	Accompagner les foyers tout au long du parcours de rénovation

Un programme échelonné en trois phases : essaimage, capitalisation puis massification

Suite à la sélection des premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique, une première phase d'essaimage s'étend sur 3 ans. Elle constitue une phase expérimentale riche d'enseignements découlant des retours d'expérience des Territoires, véritables démonstrateurs de notre ambition d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030 suite à l'application de nos outils et méthodes.

Ces enseignements seront ensuite mis en œuvre à plus grande échelle, dans une centaine de territoires, lors d'une seconde phase de capitalisation, avant d'être appliqués en masse sur l'ensemble du territoire français dans un troisième temps de généralisation.

Quel impact pour le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique ?

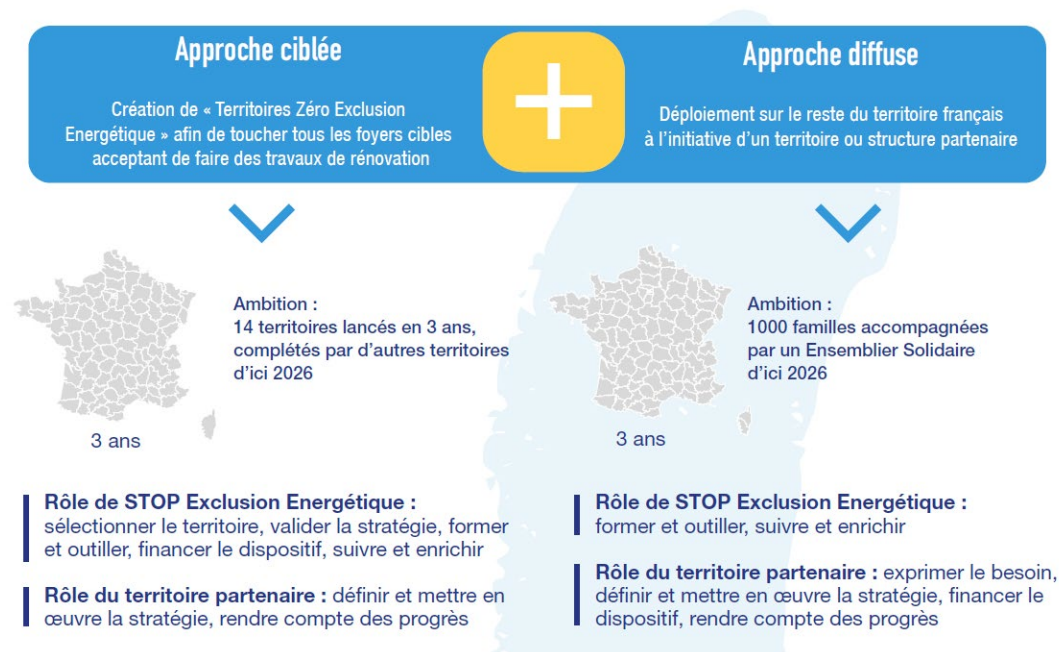
- **Des collectifs** d'acteurs accompagnés dans la mise en place d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique
- **1 programme** sur 3 ans
- **3000 foyers bénéficiaires** d'un accompagnement de bout en bout
- **300 artisans mobilisés**
- **300 bénévoles** sensibilisés à l'identification des foyers en grande précarité énergétique et à la rénovation performante
- **250 jeunes** en service civique formés et encadrés pour l'identification et l'orientation des foyers
- **200 ensembliers solidaires** formés
- **134 900 tonnes de CO₂** évitées en 3 ans
- **0,658 TWh** économisés en 3 ans
- **93 millions d'€** économisés sur les factures d'énergie en 30 ans
- **45 millions d'€** économisés en frais de santé en 15 ans

Couvrir l'ensemble du territoire français grâce à deux approches complémentaires

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est déployé selon deux approches :

- une approche ciblée reposant sur les premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique sélectionnés ; dans ce cadre, 2000 familles en situation d'exclusion énergétique seront accompagnées par un Ensemblier Solidaire d'ici 2026.
- une approche complémentaire, l'approche diffuse, dont l'ambition est de déployer la méthodologie et le métier d'ensemblier solidaire sur l'ensemble du territoire français, à l'initiative des opérateurs d'accompagnement partenaires. Dans ce cadre, 1000 familles seront accompagnées.

>> LE DÉPLOIEMENT



Label Territoires Zéro Exclusion Énergétique, une marque d'engagement durable des territoires en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique

Véritable marque d'engagement en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique, le label Territoire Zéro Exclusion Énergétique permet de valoriser l'implication de territoires ambitieux en faveur de l'éradication de l'exclusion énergétique. Pour obtenir ce Label, les Territoires s'engagent sur 10 priorités:

- 1 : Faire de l'exclusion énergétique une grande cause du territoire
- 2 : Massifier la rénovation globale, performante et écologique de l'habitat des personnes en situation de grande précarité énergétique
- 3 : S'appuyer sur un portage politique reposant sur une gouvernance locale multi-acteurs
- 4 : Informer, communiquer et sensibiliser sur l'importance de la lutte contre la précarité énergétique
- 5 : Encourager la montée en compétence via le déploiement de formations spécifiques à la lutte contre l'exclusion énergétique
- 6 : Déployer la méthodologie et le parcours d'accompagnement de bout en bout vers la rénovation globale et performante et durable
- 7 : Être proactif dans la recherche de solutions de financement
- 8 : Contribuer activement à l'identification des foyers en grande précarité énergétique
- 9 : S'engager à simplifier les politiques et actions publiques, ainsi que leur accès pour les bénéficiaires
- 10 : Partager les retours d'expérience, capitaliser sur les acquis et être un ambassadeur de la lutte contre la précarité énergétique

L'équipe nationale du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est composée de :

- Gilles Berhault, directeur général
- Vincent Godebout, directeur de programme
- Carole Schaal, directrice mobilisation, communication et sensibilisation
- Victor Vieu, chargé de communication
- Lydie Duverné-Polilat, assistante d'équipe
- Bientôt 15 ensembliers territoriaux partout en France

À l'échelle nationale, le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique sera animé par un comité de pilotage impliquant les financeurs du programme, le ministère de la Transition énergétique ainsi que le collectif STOP Exclusion Énergétique.

Des comités territoriaux regroupant des représentants de la collectivité et de l'écosystème local sera coordonné par un Ensemblier Territorial.

STOP Exclusion Énergétique, un collectif multi-acteurs engagé dans la lutte contre la précarité énergétique

STOP Exclusion Énergétique est une association qui lutte contre la grande précarité énergétique, née d'un travail collectif de la Fondation des Transitions en 2019 (les transitionneurs). Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres.

Au-delà du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, le Scénario 2030 recouvre de nombreuses initiatives de STOP Exclusion Énergétique, parmi lesquelles :

- le Fonds STOP Exclusion Énergétique, visant à financer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique pour les plus précaires, dont l'ambassadrice est Emmanuelle Béart ;
- le déploiement d'une Fresque de la Précarité Énergétique, dont l'objectif est de sensibiliser et embarquer le plus grand nombre dans la lutte contre l'exclusion énergétique ;
- la formation de tous à l'accompagnement des plus précaires ;
- l'organisation des Trophées des Solutions contre la Précarité Énergétique, dont vient de s'ouvrir la quatrième édition, pour partager et dupliquer ce qui marche ;
- la conception et la diffusion de boîtes à outils numériques pour faciliter l'action à grande échelle.

Le programme d'actions est financé par l'adhésion des membres, les dons et subventions, le soutien de projets spécifiques ainsi que les appels d'offres ou Appels à Manifestation d'Intérêt.

Une gouvernance large et ouverte

Le collectif STOP Exclusion Énergétique est présidé par Bernard Saincy et dirigé par Gilles Berhault. Le conseil d'administration regroupe plus de 20 membres et une dizaine de commissions ou groupes de travail anime la gouvernance.

Le bureau est composé de Franck Billeau (réseau ECO HABITAT), Nicolas Cordier (Leroy Merlin), Claire Gagnaire (Hellio), Christophe Poline (Schneider Electric), Magalie Séron (GRDF) et Bernard Saincy (personnalité qualifiée).

Le collectif compte une soixantaine d'organisations membres et partenaires issues de 4 collèges :

- le collège des associations et fondations ;
- le collège des collectivités territoriales et des services de l'État ;
- le collège des entreprises ;
- le collège de l'enseignement et de la recherche.

Ensemble, éradiquer l'exclusion énergétique c'est possible... et déjà à l'œuvre dans premiers territoires

12 millions. C'est le nombre de personnes actuellement en situation de précarité énergétique, en France. Le nombre de personnes qui n'ont aujourd'hui pas accès à des conditions de vie dignes et doivent chaque jour composer avec l'insalubrité de leur logement. L'hiver, 1 français sur 5 a froid. L'été, ils sont de plus en plus nombreux à souffrir des vagues de chaleur caniculaire au sein même de leur logement, sans échappatoire.

Parmi ces 12 millions de personnes, 2 millions se trouvent aujourd'hui en situation d'exclusion énergétique.

Pour ces oubliés de la transition énergétique, le coût s'étend bien au-delà de l'inconfort thermique. Risque accru de maladies cardio-vasculaires et respiratoires parfois mortelles, difficultés à s'acquitter de factures d'énergie au montant exorbitant pouvant conduire au surendettement, exclusion sociale, échec scolaire... il est tout à la fois social, sanitaire et économique. En un mot, humain.

Sur le plan climatique, les passoires thermiques constituent également un frein majeur à l'atteinte de l'objectif que s'est posé la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Si cette situation est intolérable, elle n'est pas une fatalité.

Les premiers Territoires Zéro Exclusion Énergétique ont désormais été sélectionnés. D'autres le seront d'ici à la fin de l'année 2023. Qu'ils s'agissent de territoires ruraux, de communes ou encore de groupements ou de départements, tous ces territoires ont un point commun : affirmer une ambition dont ils sont désormais les démonstrateurs : éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030, c'est possible !

Ensemble, aux côtés des collectivités, entreprises et associations engagées qui luttent déjà au quotidien contre ce fléau économique, social, sanitaire et environnemental, nous permettrons un accès à des conditions de vie dignes et à la sobriété énergétique aux plus précaires.

Ensemble, nous transformerons le quotidien des familles en grande précarité énergétique.

Ensemble, nous serons acteurs d'un véritable changement systémique !

Précarité énergétique : il y a urgence

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La loi dite Grenelle II du 12 juillet 2010 définit un ménage en situation de précarité énergétique comme un ménage « qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

17% de la population française est aujourd'hui en situation de précarité énergétique

Sur le terrain, la réalité est alarmante. 17% de la population française est aujourd'hui en situation de précarité énergétique. Et cette part va très probablement augmenter dans les mois et années à venir, dans un contexte marqué par une augmentation record des coûts de l'énergie, par une inflation galopante, et par la multiplication des événements climatiques extrêmes comme les canicules provoquées par le dérèglement climatique et faisant basculer de nombreux foyers dans une précarité énergétique estivale intolérable. Une augmentation de 10% des prix de l'énergie fait basculer au moins 450 000 personnes supplémentaires dans la précarité énergétique.

5,2 millions de résidences principales sont des passoires énergétiques dont 535 000 maisons individuelles occupées par des familles aux revenus modestes ou très modestes.

4 passoires énergétiques sur 10 sont occupées par des personnes gagnant moins de 20 € / jour / personne

+10% d'interventions pour impayés des factures d'énergie en 2022

5,6 millions de ménages ont reçu un chèque énergie exceptionnel en 2023.

7500 euros : le coût moyen annuel sur la santé de la non-rénovation

Avec 3 épisodes de canicule, l'été 2022 – deuxième été le plus chaud observé en France depuis le début du XX^{ème} siècle - a été le plus meurtrier en France depuis 2003

En 2022, alors que **500 000 foyers très modestes** vivent dans des passoires thermiques, moins de 2000 dossiers MaPrimeRénov' ont concerné des rénovations globales et performantes chez les très modestes.

Des aides insuffisantes pour permettre une rénovation globale et performante de l'habitat des plus démunis

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des actions pour lutter contre la précarité énergétique. Des aides visant à faciliter le paiement des factures d'énergie (Chèque énergie) et les travaux de rénovation énergétique (MaPrimeRénov', MaPrimeRénov' Sérénité...) ont été instaurées.

Ces initiatives sont cependant insuffisantes pour permettre aux plus précaires de mener une rénovation globale et performante de leur logement.

Quatre obstacles principaux à l'éradication de l'exclusion énergétique

Nous, collectif STOP Exclusion Énergétique, avons identifié quatre obstacles principaux à l'éradication de l'exclusion énergétique :

- le repérage des personnes et des foyers en exclusion énergétique ;
- l'insuffisance des formations sur l'accompagnement à la rénovation globale et performante des logements des plus précaires, notamment sur les volets social, financier et technique ;
- le financement des restes à charge des travaux de rénovation énergétique, pour approcher le financement à 100 % pour les plus précaires ;
- le financement de l'accompagnement renforcé des personnes concernées.

Notre feuille de route, le [Scénario 2030](#), présente des réponses permettant de lever ces différents obstacles et d'éradiquer l'exclusion énergétique d'ici 2030.

Qu'est-ce que la rénovation performante ?

Une rénovation performante est un ensemble de travaux qui permettent au parc bâti d'atteindre à minima le niveau BBC rénovation ou équivalent, en moyenne nationale et à l'horizon 2050, sans mettre en danger la santé des occupants, en préservant le bâti de toute pathologie liée à ces travaux et en assurant le confort thermique et acoustique, été comme hiver.

Un bâtiment rénové performant est un bâtiment qui a traité :

- les 6 postes de travaux, isolation des murs, des planchers bas et de la toiture, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation et production de chauffage/eau chaude sanitaire ;
- les interfaces à savoir les jonctions physiques entre ces postes de travaux assurant l'étanchéité à l'air et la continuité de l'isolation ;
- les interactions entre ces postes avec le bon dimensionnement des systèmes notamment.

Une rénovation peut être performante en une seule étape de travaux : c'est la rénovation complète, également appelée rénovation globale et performante. Elle peut être également performante en plusieurs étapes : c'est la rénovation performante par étapes, ou rénovation par étapes performante à terme.

www.territoireszeroexclusionenergetique.org

Contacts presse

Gilles Berhault

Directeur général de Zéro Exclusion Énergétique et Délégué général de STOP Exclusion Énergétique

gilles.berhault@stopexclusionenergetique.org

Tél : 06 13 60 49 44

Carole Schaal

Directrice Mobilisation, Communication et Sensibilisation

carole.schaal@stopexclusionenergetique.org

Tél : 06 70 01 09 87

Victor Vieu

Chargé de Communication

victor.vieu@stopexclusionenergetique.org

Tel : 06 38 58 62 06

territoireszeroexclusionenergetique.org

